

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 27 septembre 2021

Délibération n° 2021-0696

Commission principale : proximité, environnement et agriculture

Commune(s) :

Objet : Transmission de données de mesures énergétiques quotidiennes en vue d'alimenter un tableau de bord énergétique - Convention de partenariat avec la société publique locale (SPL) Lyon Part-Dieu et l'entreprise Enedis

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

Rapporteur : Monsieur Philippe Guelpa-Bonaro

Président : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 10 septembre 2021

Secrétaire élu(e) : Monsieur Elie Portier

Affiché le : jeudi 30 septembre 2021

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Édery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, M. Kabalo, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : M. Buffet, M. Charmot (pouvoir à Mme Fontanges), M. Diop (pouvoir à M. Legendre), M. Marguin (pouvoir à Mme Nachury), Mme Sarselli (pouvoir à Mme Pouzergue).

Conseil du 27 septembre 2021**Délibération n° 2021-0696**

Commission principale : proximité, environnement et agriculture

Commune(s) :

Objet : Transmission de données de mesures énergétiques quotidiennes en vue d'alimenter un tableau de bord énergétique - Convention de partenariat avec la société publique locale (SPL) Lyon Part-Dieu et l'entreprise Enedis

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 septembre 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Par délibération du Conseil n° 2019-3489 du 13 mai 2019, la Métropole de Lyon a approuvé son schéma directeur des énergies (SDE) qui vise, notamment, à baisser de 20 % les consommations d'énergie du territoire d'ici à 2030 par rapport à 2013.

Par délibération du Conseil n° 2015-0918 du 10 décembre 2015, la Métropole a approuvé le traité de concession conclu avec la SPL Lyon Part-Dieu pour la réalisation de l'opération Lyon Part-Dieu. Ce projet porte, notamment, l'ambition d'un développement significatif du quartier tout en maintenant le niveau de consommation énergétique à celui de 2012.

Dans le cadre de l'action 81 de son SDE, la Métropole souhaite construire une stratégie de coordination des réseaux entre eux et avec les politiques publiques de la Métropole. Les enjeux de cette stratégie sont :

- de piloter chaque service public de distribution d'énergie (électricité, gaz, chaleur),
- de coordonner ces services entre eux,
- de prendre en compte les stratégies et projets des autres politiques publiques de la Métropole, en particulier de l'aménagement, dans le pilotage des services de distribution d'énergie,
- réciproquement, de prendre en compte les enjeux des services publics de distribution d'énergie dans l'élaboration et la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques de la Métropole (éviter de générer des renforcements du réseau électrique notamment).

Dans le cadre de l'opération Lyon Part-Dieu, la Métropole, la SPL Part-Dieu et Enedis souhaitent piloter une expérimentation qui contribue à cette stratégie.

II - Modalités d'accès aux données de consommation énergétique

D'une part, l'expérimentation mise en œuvre dans le cadre de l'opération Lyon Part-Dieu vise à collecter de nouvelles données pour :

- mesurer et suivre certaines consommations et productions d'électricité du quartier,
- analyser le dimensionnement du réseau électrique (pointe de consommation, thermo sensibilité hivernale et estivale).

Les données seront restituées par Enedis via une interface de programmation d'application (API) pouvant à terme alimenter un tableau de bord avec un volet expert et un volet grand public (avec des données agrégées).

D'autre part, il s'agira d'identifier et d'évaluer les impacts potentiels des projets de l'opération Lyon Part-Dieu (rénovations, constructions, développement du chauffage et du froid urbain) sur le réseau électrique, et notamment sur le renforcement de la pointe de consommation. Sur la base des données partagées, il s'agira alors d'identifier les leviers permettant de limiter ces impacts : limiter le renforcement du réseau dans une logique de sobriété des infrastructures et des coûts associés à leur installation, etc.

Dans le cadre de cette expérimentation, Enedis est en charge de collecter et fournir les données et des jeux d'indicateurs à la Métropole et à la SPL Part-Dieu dans le respect de la réglementation, en particulier celles concernant les informations commercialement sensibles et les données à caractère personnel. Les données ne seront partagées que dans le cadre et pour l'usage restreint du projet. Elles seront issues :

- d'une dizaine de compteurs Pinky installés dans des postes de transformation moyenne/basse tension du réseau public. Ils permettront la collecte d'information sur les flux électriques sur le réseau,
- de compteurs de clients (y compris la Métropole), dès lors que ces clients auront donné leur consentement libre et éclairé pour le partage de leurs données à cette fin,
- de données anonymisées par agrégation.

Une convention de partenariat tripartite, d'une durée de 2 ans conclue à titre gratuit, est nécessaire pour encadrer le partage de ces données, leur utilisation et les échanges qui en découleront ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve la convention de partenariat à passer entre la Métropole, la SPL Part-Dieu et l'entreprise Enedis.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer ladite convention et prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20210927-266410-DE-1-1 Date de télétransmission : 30 septembre 2021 Date de réception préfecture : 30 septembre 2021
